

Enquête auprès des candidats aux élections sur la politique de la santé

Les électeurs suisses veulent savoir : quelle est la position des candidats aux élections fédérales 2019 en matière de politique de la santé ?

Le comparateur en ligne comparis.ch et la Haute école spécialisée Kalaidos invitent tous les candidats aux élections fédérales 2019 à participer à une enquête, portant sur des questions de politique de la santé. La réponse au questionnaire est estimée à 10-15 minutes.

Nous publierons les résultats de l'enquête sous forme de communiqué de presse à l'approche des élections fédérales. Si vous le souhaitez, vos appréciations individuelles seront publiées sur comparis.ch. Votre accord est demandé à la fin de l'enquête.

En cas de questions au sujet de l'étude, veuillez vous adresser à : Stefan Ryf, Responsable de filière Haute école spécialisée Kalaidos (stefan.ryf@kalaidos-fh.ch / Tél. 044 200 19 05) et Felix Schneuwly, expert Assurance maladie comparis.ch (felix.schneuwly@comparis.ch / Tél. 079 600 19 12).

| | |
|---|--------------------------|
| Thèmes majeurs En qualité de femme/homme politique, dans quelle mesure les thèmes majeurs suivants sont-ils importants pour vous ? <i>Pas importants / moins importants / plutôt importants / importants / très importants</i> | |
| Énergie et environnement | Très importants |
| Éducation | Importants |
| Sécurité intérieure et extérieure | Plutôt importants |
| Économie | Très importants |
| Affaires sociales et système de santé | Très importants |
| EFAS Le canton paie actuellement 55 % et la caisse maladie 45 % du forfait par cas pour les traitements stationnaires à l'hôpital. Mais les cantons ne participent pas aux prestations ambulatoires fournies à l'intérieur ou à l'extérieur de l'hôpital. Avec le financement uniforme ambulatoire et stationnaire (EFAS), l'objectif est que les cantons et les caisses maladie participent dans la même mesure au financement des prestations ambulatoires et stationnaires (à franchises et quotes-parts égales pour les assurés). | |
| Êtes-vous fondamentalement en faveur du financement uniforme (EFAS) ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i> | Oui |

| | |
|---|--|
| <p>Qualité transparente Le coût total de la santé est public. En revanche, très peu d'informations sur la qualité des prestations médicales sont mises à disposition du citoyen. Depuis 1996, la LAMal exige des informations transparentes sur la qualité du service dans le domaine de la santé, afin que les patients puissent choisir des prestataires de soins médicaux, tels que médecins, hôpitaux, thérapeutes, etc., sur la base d'informations compréhensibles sur la qualité. Le projet « Renforcement de la qualité » a été adopté au cours de la session d'été.</p> | |
| <p>Êtes-vous convaincu que ce projet de renforcement de la qualité assurera rapidement des informations transparentes sur la qualité des prestations médicales, à savoir dans un délai de 12 mois ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt non</p> |
| <p>Les caisses maladie devraient-elles avoir le droit de refuser des prestations concernant des prestataires dont la qualité n'est pas suffisamment transparente ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt non</p> |
| <p>Dossier électronique du patient (DEP) À partir du 15 avril 2020, les hôpitaux devront être en mesure de stocker et de lire les informations relatives à leurs patients dans le dossier électronique du patient (DEP). Les maisons de naissance et les EMS ne devront être en mesure de le faire qu'à partir du 15 avril 2022. Les fournisseurs de prestations ambulatoires (médecins, pharmaciens, organismes d'aide et de soins à domicile/Spitex, thérapeutes, etc.) n'ont aucune obligation.</p> | |
| <p>Quel est votre appréciation : Combien de patients auront un DEP au 15 avril 2021 ? <i>Moins de 500 000 / entre 500 000 et 1 000 000 / plus de 1 000 000 / je ne peux pas en juger</i></p> | <p>Entre 500 000 et 1 000 000</p> |
| <p>Comment évaluez-vous l'impact du DEP au regard des deux aspects suivants ? <i>Échelle: -3 = nette diminution / 0 = aucun effet / +3 = nette augmentation</i></p> | |
| <p>Charge administrative</p> | <p>-1</p> |
| <p>Double consultations</p> | <p>-2</p> |
| <p>Outre l'impact sur la charge administrative et sur les double consultations, voyez-vous d'autres conséquences importantes du DEP ? Le cas échéant, vous pouvez les indiquer ici en mots-clés.</p> | <p>weniger Missverständnisse zwischen Leistungserbringern</p> |
| | <p>effizientere Übertritte vom Spital nach Hause oder ins Pflegeheim</p> |
| | <p>sichere Diagnosen und bessere Versorgungsqualität</p> |

| | |
|--|--------------------------|
| <p>Contrats pluriannuels AOS Le parlement a rejeté un projet de loi qui aurait exigé que les assurés aient le choix de fixer leur franchise d'assurance maladie de base pour trois ans et non plus pour un an seulement.</p> | |
| <p>Devrait-on avoir le droit de proposer des contrats pluriannuels comme alternative aux contrats d'un an ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Oui</p> |
| <p>Adapter les franchises à l'évolution des coûts Le parlement a rejeté un projet de loi qui aurait exigé que les franchises soient périodiquement ajustées pour tenir compte de l'évolution des coûts dans la santé publique.</p> | |
| <p>Les franchises devraient-elles être périodiquement adaptées aux coûts ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt oui</p> |
| <p>Faut-il donner aux assureurs maladie le droit de refuser des prestations concernant des prestataires dont la qualité n'est pas suffisamment transparente ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt non</p> |
| <p>Gel / gestion des admissions de médecins Le « gel des admissions » de médecins doit être remplacé par un système de gestion des admissions au niveau cantonal.</p> | |
| <p>Soutiendriez-vous une telle modification de la loi ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt non</p> |
| <p>Selon vous, ce règlement rendrait-il plus attrayant pour les médecins l'ouverture de cabinets dans des régions où il y a pénurie de médecins, si les cantons limitaient le nombre d'admissions dans les régions où il n'y a pas pénurie de médecins ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt oui</p> |
| <p>Afin d'atténuer le problème de la pénurie de médecins dans certaines régions, une gestion au moyen de tarifs basés sur la densité des médecins (tarifs plus élevés en cas de pénurie, tarifs plus bas en cas de surcharge) serait-elle préférable à une gestion des admissions ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Plutôt oui</p> |
| <p>Rabais de prime pour les modèles alternatifs d'assurance de base (MAA) La LAMal stipule que la prime de l'assurance de base standard (franchise à 300 francs et libre choix du médecin) est la prime de référence pour toutes les autres primes.</p> | |
| <p>Cette règle devrait-elle être abolie ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | <p>Non</p> |

| | |
|--|----------------------------------|
| <p>Financement des soins de longue durée Les variantes de financement suivantes sont proposées pour une assurance obligatoire des soins de longue durée :</p> <p>1. Financement par une prime individuelle, c'est-à-dire de manière analogue au système d'assurance maladie (prime de la caisse maladie). 2. Financement par les charges sociales (pourcentage du salaire)</p> | |
| <p>Comment jugez-vous les deux variantes d'une assurance obligatoire des soins de longue durée par rapport au statu quo ? Veuillez classer de 1 (= option que je préfère le plus) à 3 (= option que je préfère le moins).</p> | |
| Assurance obligatoire des soins de longue durée, financée par une prime individuelle | 3 |
| Assurance obligatoire des soins de longue durée, financée par les charges sociales | 2 |
| Statu quo (pas d'assurance obligatoire des soins de longue durée) | 1 |
| <p>Thérapies hors étiquette (off-label) et rémunération basée sur le résultat (disposition d'ordonnance « thérapies hors étiquette ») De plus en plus de médicaments n'ont pas été inscrits sur la liste des spécialités (LS) de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cela signifie que la caisse maladie doit décider du remboursement pour chaque patient, individuellement. Cela comprend également le plus souvent les négociations avec le fabricant du médicament au sujet du prix du médicament qu'il demande dans ce cas précis.</p> | |
| <p>Cette disposition d'ordonnance « thérapies hors étiquette » devrait-elle être remplacée par un règlement selon lequel des médicaments ne seraient couverts par l'assurance maladie de base que s'ils atteignent les objectifs thérapeutiques clairement définis en termes de prolongation de la vie et de qualité de vie par rapport aux coûts ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | Pas d'avis pour l'instant |
| <p>Initiative 10 % L'initiative dite « 10% » demande que la prime d'assurance maladie ne dépasse pas 10 % du revenu d'un ménage. La partie du montant de l'assurance maladie dépassant cette limite est prise en charge par l'État sous la forme d'une réduction de prime.</p> | |
| <p>Accepteriez-vous cette initiative si elle était soumise à votation dimanche prochain ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | Non |
| <p>Initiative « pour un frein aux coûts de la santé » L'initiative « pour un frein aux coûts dans le système de santé » demande que la hausse en pourcentage des coûts dans le système de santé ne soit pas supérieure de plus d'un cinquième de l'évolution en pourcentage des salaires nominaux.</p> | |
| <p>Accepteriez-vous cette initiative si elle était soumise à votation dimanche prochain ? <i>Oui / plutôt oui / plutôt non / non / pas d'avis pour l'instant</i></p> | Plutôt oui |

| Informations sur les candidats | |
|--|----------------------------------|
| Dans quel canton vous présentez-vous aux élections fédérales de 2019 ? | Fribourg |
| Pour quel parti vous présentez-vous ? <i>Partis, jeunesses incluses.</i> | Parti Vert'Libéral (PVL) |
| Quel est votre âge ? | 56-65 ans |
| Les résultats de l'enquête seront publiés par comparis.ch et la Haute école spécialisée Kalaidos à l'approche des élections. Si vous le souhaitez, vos appréciations individuelles seront également publiées sur comparis.ch. Cela vous donne l'occasion de vous présenter à l'approche des élections fédérales ou au cours de la prochaine législature. | |
| Donnez-vous votre accord que vos réponses individuelles à cette enquête puissent être consultées ? | Oui, je donne mon accord. |